

Nantes, le 30 novembre 2017

Notre Dame des Landes : les Français se sont prononcés pour le respect du droit et de la démocratie

Il y a deux principaux enseignements à tirer du sondage IFOP réalisé sur le dossier du transfert de l'aéroport de Notre Dame des Landes.

Tout d'abord, les Français souhaitent, à une très grande majorité, que l'on tienne compte de l'avis des habitants de Loire Atlantique qui se sont exprimés lors de la consultation organisée le 26 juin 2016. Le Oui l'avait emporté avec plus de 55 % des votes exprimés.

D'autre part, à l'issue de la médiation, le Président de la République doit tenir son engagement de faciliter les travaux et d'évacuer la ZAD occupée illégalement par les opposants au projet d'aéroport.

Après 178 décisions de justice et un référendum, le Président de la République doit entendre cette majorité de Français qui souhaite le respect de ses engagements en faveur du transfert de l'aéroport à Notre-Dame-des-Landes. Ce projet doit se faire pour le développement et l'attractivité des Pays de Loire, au nom du respect de l'Etat de droit.

Christelle Morançais
Présidente du Conseil régional des Pays de la Loire

CONTACT PRESSE :

Gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr / 02 28 20 60 65 - 06 82 80 18 92